Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1983)
Heft: 706

Artikel: Statistiques vaudoises : leçon de chiffres
Autor: Gavillet, André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1025187

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

STATISTIQUES VAUDOISES

Leçon de chiffres

L'annuaire statistique du canton de Vaud, édition 1983. Je voulais y chercher quelques données chiffrées sur un sujet précis. Une fois de plus, je me suis laissé prendre au jeu de la découverte, au hasard des tableaux.

La diversité des professions, révélées par les contrats d'apprentissage. En 1982, il n'y a que deux garçons et une fille pour apprendre le métier d'horloger «complet»; 39 contrats pour l'ensemble de l'industrie horlogère, toutes spécialités comprises, contre 749 mécaniciens en automobile, dont une seule fille! Les contrats d'apprentissage encore vous en disent long sur la vitalité des régions. A Sainte-Croix, 112 en 1980, 89 deux ans plus tard. A Nyon, 563 en 1980, 602 en 1982.

Il n'est pas inintéressant de savoir combien les Vaudois dépensent pour les jeux de hasard (loteries officielles, sport-toto, etc.). Par habitant, on passe de fr. 26,35 en 1960 à fr. 113,30 en 1982. Mais ce qui est remarquable à observer, c'est qu'en vingt-deux ans, la progression est continue et constante (à une exception près: 1966-1967) et ne reflète pas les variations de la conjoncture économique.

Y a-t-il encore une pénurie du personnel soignant? Ils étaient 5930, autorisés à pratiquer en 1977, ils sont 2000 de plus aujourd'hui, soit 7906. Etonnante progression!

Au chapitre social, quels romans tristes cachent les avances sur pensions alimentaires faites à des hommes (12 en 1982).

A partir de 1977, plus de la moitié des nouveaux conducteurs de voitures légères sont des femmes. Sur 8384 permis, 4329 sont, en 1982, obtenus par des conductrices. Mais la moto demeure apanage macho (688 à 63).

L'ensemble des étudiants de l'Université de Lausanne de 1974 à 1982 passe de 4424 à 5855, mais à elle seule la Faculté des lettres double ses effectifs en sautant de 525 à 1154, dont 735 étudiantes. Ces chiffres annoncent-ils des risques de chômage dans l'enseignement secondaire? Il est vrai qu'il faudrait tenir compte aussi des licences (ou diplômes) décernés. Les Hautes études commerciales en délivraient 123 en 1982 pour 735 étudiants enregistrés, et la Faculté des lettres 77! A relever que le nombre des doctorats, si l'on exclut la médecine et les sciences, est en baisse significative. Inversement proportionnelle à l'augmentation des effectifs!

Les chiffres que je cherchais — et qui s'y trouvent — sont ceux de l'évolution des taux d'imposition des communes. Ils méritent discussions quant à leur évolution, globale et régionale. Une autre fois, sans musarder dans l'annuaire[1].

A. G.

[1] Adresse utile: Service cantonal de recherche et d'information statistiques, Saint-Martin 7, 1014 Lausanne.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des canons et des hommes

Moi, au fond, je suis assez content...

Ces «pluies d'obus» sur les camps palestiniens et sur Tripoli... On nous a dit — oui ou non? — que l'exportation des armes était indispensable à notre industrie (et semble-t-il à l'industrie française, italienne, etc. — je lis dans l'*Espresso* que l'industrie italienne, parfaitement neutre et impartiale, ravitaille à la fois l'Iran et l'Irak). Il en résulte *nécessairement* que nous devons nous réjouir de voir ces armes utilisées, puisque ainsi, il faudra renouveler les stocks... Vous me direz que ce ne sont pas des obus suisses qui tombent au Liban, étant donné que, par une étrange pusillanimité, notre pays se refuse à vendre à des belligérants (ce qui, d'un point de vue logique, est indéfendable: il faut vendre aux consommateurs, c'est évident... tenterez-vous de vendre des fusils de chasse aux seuls Genevois, qui n'ont plus guère la possibilité de chasser?) — mais même alors: n'est-il pas évident que nous profitons indirectement de cette heureuse conjoncture? les bons fabricants français, américains, allemands, russes, tchèques écoulant leur pacotille au Liban, c'est autant de moins qu'ils vendent sur les marchés ouverts à nos honnêtes commerçants — la concurrence se fait moins âpre...

Tiens, à propos: brassant dans mes papiers, coupures de presse, etc., je tombe sur un bel article paru dans le *Nouvel Observateur* du 24 juin 1974 — une interview menée par une journaliste: «Dans quinze ans, l'Iran devrait être la cinquième puissance mondiale. C'est le pari du chah. Il l'a expliqué à Josette Alia.» C'est sérieux, fortement documenté, convainquant... Ah! on a bien raison de dire que le cancer est une terrible maladie.

Comme ils ont peur! Et disons-le: comme ils mentent! (ou alors, et pour un maître d'école comme moi, la chose n'aurait rien de surprenant, c'est qu'ils ne savent pas lire...): pas de jour où ne paraisse un article dénonçant les dangers, dénonçants les illusions du pacifisme; affirmant que «les dangers du nucléaire sont sciemment et extrêmement exagérés par les antinucléaires». Et surtout, surtout: cette abominable initiative pour l'instauration d'un service civil basé sur la preuve par l'acte. Guère de jour non plus où ceux-ci ou ceux-là, l'*Atout* ou la Société suisse des officiers ou des sous-officiers, ou le Parti radical, ou le Parti libéral, ou le Parti démocrate-chrétien, ou l'illustre major X, ou le célèbre colonel Y, ou l'immense Z, n'écrivent ou ne disent ou ne proclament que cela reviendrait à instaurer «le libre choix». Notez que très expressément, l'initiative est conçue *pour ne pas instaurer* le libre choix; que dans son titre même, dans son énoncé, elle précise très expressément que seuls ceux qui auront fait la preuve par l'acte seront admis à faire un service de remplacement — et qu'ainsi se trouveront écartés automatiquement tous les fantaisistes, tous ceux qui par caprice, par lubie, etc... Mais non! Nos adversaires ont beaucoup médité Beaumarchais: calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

J. C.